Assemblée générale annuelle de l'APN
du 15 au 17 juillet 2008, Québec (Québec) Résolution nº 35/2008

OBJET :	Entretien des routes : Soutien aux Chefs de l'Alberta signataires de traités
PROPOSEUR(E) :	Wayne Moonias, Chef, Première Nation de Louis Bull First Nation, Alb.
COPROPOSEUR(E):	Shawn Yellowbird, mandataire, Première Nation crie de Samson, Alb.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE :

A. Les Chefs des territoires visés par les traités nos 6, 7 et 8 (Alberta), connus sous l'appellation « Assemblée des Chefs de territoires visés par des traités », demandent depuis longtemps au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) de leur fournir les fonds nécessaires pour améliorer l'état des routes selon les besoins et envisager leur pavage;

B. AINC repousse sans arrêt le problème en répondant que le pavage des routes n'est pas un élément pouvant faire l'objet d'un financement;

C. L'Assemblée des Chefs de territoires visés par des traités soutient qu'il n'existe aucune loi qui empêche AINC – ou lui refuse le droit – de financer le pavage des routes dans leurs communautés.

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée appuient l'Assemblée des Chefs des territoires visés par les traités nos 6, 7 et 8 dans ses efforts visant s'assurer que le gouvernement du Canada réponde de façon appropriée aux besoins de réfection, de pavage et d'entretien des routes dans leurs communautés.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 17 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national 35 - 2008